ROUXMESNIL BOUTEILLES

Grain de Sel

Lettre d'information Municipale

Janvier 2023 - n°43

EDITO

Madame, Monsieur,

L'année 2022 qui vient de s'achever a été pour tous une année difficile mais les élus qui m'entourent ont continué de travailler au quotidien aux différents projets pour le bien être de tous.

Alors même qu'il n'est pas simple dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir, cela n'entame pas la volonté de faire de toute l'équipe du conseil municipal. L'inflation sur les matières premières et le coût de l'énergie vont peser sur notre pouvoir d'achat. Ces dépenses supplémentaires vont être difficiles à supporter pour beaucoup de ménages. Parmi ces augmentations, celle de l'éclairage public subit dès le début de cette année une hausse jamais vue (de l'ordre de 125%). Aucune aide n'étant proposée, la facture annuelle va passer de 32000 € à 72000 € pour les 508 points lumineux que compte notre commune, sachant que depuis 2022, cet éclairage public est équipé en LEDS. Pour cette raison (entre autres), nous avons décidé d'éteindre l'éclairage public de 22h 30 à 4h30 dès le 2 janvier, extinction qui engendrera une économie évaluée à 30 000 €.

L'extinction de l'éclairage public a aussi d'autres vertus que financières : Le respect de la faune et de la flore, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction constatée de la vitesse. Côté sécurité, dans les communes pratiquant la coupure nocturne, aucune augmentation des délits n'a été observée (80% des effractions ayant lieu en journée). Dans nos bâtiments sportifs, publics, administratifs, associatifs, nos écoles, les thermostats vont être bloqués aux températures recommandées. Il en va de la responsabilité de tous de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Notre commune s'est cependant habillée de ses décorations de Noël fabriquées en interne (LEDS peu énergivores) qui donnent en cette fin d'année un peu de gaité bienvenue. Notre souhait est de limiter les dépenses pour ne pas avoir recours à l'augmentation des impôts.

Je vous souhaite une très belle année 2023 pleine de bonheur et de tranquillité retrouvée.

Le Maire
JC GROUT

RECENSEMENT 2023

Dans le cadre de la campagne de recensement 2023, 4 agents recenseurs vont sillonner la commune **du 19 janvier au 18 février**.

Participer au recensement est **un acte civique auquel tout habitant doit se soumettre**, c'est d'ailleurs une obligation.

Votre participation est essentielle ! Merci de leur réserver un bon accueil car ils effectuent un travail nécessitant beaucoup de temps, de patience, de rigueur et de persévérance !

Pour faciliter le travail des agents recenseurs, il est souhaitable de répondre rapidement après leur passage.

Un agent recenseur est identifiable grâce à sa carte officielle tricolore avec photographie et cachet de la mairie. **Les agents recenseurs se tiennent à disposition des foyers qui rencontreraient des difficultés** et peuvent, si vous le souhaitez, vous aider à remplir un formulaire papier.

POPULATION LEGALE DE LA COMMUNE AU 1ER JANVIER 2022

Chiffres de l'INSEE: population municipale 1 809, population comptée à part 42, population totale 1 851.

Retrouvez tous les comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet : rouxmesnil-bouteilles.fr

Directeur de publication : Jean-Claude GROUT. Rédacteurs : Anne-Marie ARTUR,

Gilbert BAUDER, Priscille CLEMENT, Marie-Laure DELAHAYE, Armelle POIRIER, Alain RASSET.

ORGANISATION DE TRAVAIL DES ESPACES VERTS

L'aspect de notre commune est l'une des priorités des élus et nous pouvons saluer le travail quotidien de nos agents du service des espaces verts et de voirie, qui œuvrent en toute saison pour la création, l'harmonie et l'esthétique des aménagements paysagers.

Depuis le 1 janvier 2017 suite à la loi LABBE dont le but était d'encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires, notre service espace vert a banni l'utilisation de produits nuisibles à notre environnement et notre santé. Ce changement de comportement a induit de modifier nos méthodes de travail et a eu comme conséquence un accroissement important de la charge de travail. Auparavant avec l'utilisation des produits phytosanitaires un seul passage était suffisant pour combattre l'apparition de plantes adventices, aujourd'hui cela requiert un passage régulier des agents.

LA TONTE

La tonte des pelouses s'effectue environ **toutes les 3 semaines**. Au printemps et à la fin de l'été selon la nature du sol, l'endroit (le plateau ou la vallée) et bien sûr le temps, on peut trouver ce délai trop long car l'herbe repousse rapidement. Les moyens humains et matériels n'étant pas extensibles nous considérons que cette fréquence est suffisante pour maintenir un environnement agréable.

L'ÉLAGAGE

L'élagage des arbres se fait pendant la période de dormance de la végétation, période qui se situe entre les mois de novembre et mars. On peut également procéder à des coupes hors période d'élagage pour supprimer une branche qui entrave la circulation ou menace de tomber. Ces travaux sont effectués en escaladant les arbres à traiter au moyen de cordes et de harnais ou en louant une nacelle lors des travaux le long d'une haie d'arbres.

LE DÉSHERBAGE

Le passage de la balayeuse s'effectue **en été 1 fois dans chaque résidence** pour désherber les trottoirs et les caniveaux, nettoyer les routes et les places. Mais on peut être amenés à augmenter les passages en fonction de la pousse des plantes adventices.

A l'automne et à l'entrée de l'hiver, la balayeuse est utilisée pour ramasser les feuilles. Si dans nos jardins nous constatons qu'après avoir ramassé les feuilles, dès le lendemain nous devons recommencer car de nouvelles feuilles sont tombées, il en va de même pour nos agents. Ce travail est important pour la sécurité de tous mais, il est recommandé à l'approche de l'automne de redoubler de vigilance au niveau de la conduite.

Le désherbage s'effectue également à l'aide d'un nettoyeur basse pression à vapeur qui permet de supprimer la plante adventice comme avec un désherbant chimique. Mais si ce traitement est très efficace, la chaleur utilisée favorise la pousse des graines à la périphérie des zones traitées, ce qui oblige un passage plus fréquent que le traitement par produit chimique. Cet équipement est également utilisé pour le nettoyage des places pavées et des murets.

Malgré l'utilisation de ces moyens mécaniques dans beaucoup d'endroits inaccessibles, nos agents doivent intervenir manuellement pour désherber les massifs de fleurs, les passages étroits et les endroits gravillonnés.

L'ÉPAREUSE

Le fauchage des talus et la taille de haies s'effectuent **à une fréquence de 2 à 3 passages par an** en évitant de tailler entre le 1 avril et le 31 juillet, ce qui permet de préserver la biodiversité et la flore (jonquilles, crocus) qui poussent sur nos talus. Lorsque les haies sont mitoyennes avec des champs cultivés, le passage s'effectue à la fin des cultures pour ne pas endommager celles-ci. L'épareuse est également utilisée pour l'entretien des fossés.

NOUVELLE EMPLOYÉE

Aurélie PAON a rejoint l'équipe de l'entretien des locaux en remplacement de Martine DELAUNAY.

RÉSIDENCE DU MESNIL

La Résidence Le Mesnil était la dernière à être alimentée par des réseaux aériens. Le raccordement à la fibre optique a nécessité la mise en place de nouveaux poteaux disgracieux qui ont défiguré un peu plus encore le paysage. L'état dégradé des trottoirs et la vitesse excessive des véhicules constatée par les résidents, justifiaient de procéder à des travaux d'amélioration. Tous les réseaux sont maintenant enterrés, les bordures de trottoirs abîmées ont été remplacées, des places de parking matérialisées et des chicanes réalisées à l'entrée et à la sortie de la résidence. Les enrobés des trottoirs sont refaits et un plateau surélevé a été réalisé entre la rue du Frêne et l'Avenue des Oiseaux, pour réduire la vitesse dans cette portion de rue très étroite où la sortie des pavillons est difficile et dangereuse. Les agents des services techniques ont procédé à la création de massifs pour agrémenter ces nouveaux aménagements qui, nous l'espérons, satisferont les résidents. Montant des travaux : **110 207 € TTC**.

RÉPARATION VOIRIE ET PLATEAUX SURÉLEVÉS

Réparation du pluvial et de trottoirs:
13 974.55 € TTC

Travaux de réfection de voirie et réalisation de plateaux surélevés:
26 244.67 € TTC.

DES AMÉNAGEMENTS QUE L'ON ESPÈRE «INUTILES »

La réglementation incendie oblige dorénavant les communes de disposer d'une couverture incendie grâce à des bornes distantes de 800m maximum. Pour les maisons situées en haut de la Cité Petit et du Chemin de la Colline, la couverture incendie n'était plus conforme, interdisant toute construction. La borne la plus proche étant installée près de l'ancienne boulangerie, soit à plus de 400m et présentait également un débit trop faible lors de l'intervention des pompiers.

Pour répondre à ces nouvelles obligations, la municipalité et les membres de la commission sécurité ont étudié toutes les possibilités pour disposer d'un point de raccordement conforme à la réglementation. Au final la solution la mieux adaptée et la plus simple à mettre en œuvre était d'acquérir le terrain de 362m^2 sis en haut de la cité Petit, pour y enterrer une cuve. Celle-ci dispose d'un volume de 120m^3 offrant un débit de 60m^3/h et permettant de tenir 2 heures contre

l'incendie. La contenance de la cuve représente la consommation moyenne en eau potable d'un ménage de 4 personnes par an.

Les travaux sous la responsabilité de Ronald SAHUT adjoint chargé de la sécurité, se sont déroulés du 1er au 3 août dans de bonnes conditions grâce notamment à la discipline des riverains. La cuve a pu être acheminée sans encombre sur son lieu de dépose.

Le terrain a été engazonné par les agents de la mairie et des aménagements seront mis en place pour réaliser un espace public.

Le coût total représente 48 619€ HT, une partie est prise en charge par l'état le solde de 34 033€ par autofinancement (+ le prix de l'eau !).

AMÉNAGEMENT RUE DE LA GARE

Suite aux travaux de l'Avenue Verte, nous avons engagé la réfection de la voirie pour le confort et la sécurité des usagers.

Montant des travaux, 197 516.87 € TTC.

CHANTIER AD'AP
(AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉ)

Salle de basket :
mise aux normes WC, douches et lavabos.

Salle Corentin Ansquer :
mise aux normes de l'éclairage du couloir, WC h/f

Stand de tir :
mises aux normes de l'éclairage du couloir, suppression du sas au fond de celui-ci, remplacé par une porte insonorisée.

Ecole des Farfadets :
remplacement de la porte d'entrée, modification des vestiaires (ménage),mise aux normes des sanitaires.

Maison du Vallon (MAM) :
remplacement de la porte d'entrée mise aux normes des sanitaires.

Salle de tennis :
mise aux normes des lavabos dans les vestiaires, création de 2 WC H/F, peinture, faïences, remplacement de la porte d'entrée.

Gymnase polyvalent :
remplacement de la porte d'entrée, des portes d'accès à la salle par le couloir, création de 2 douches + WC aux normes et pose de faïences.

Entreprises intervenantes :

Electricité - EIFFAGE,

Plomberie - TECHNICHAUFFE,

Maçonnerie - BADIE,

Menuiserie - COPIN,

Peinture - HERBELIN

IMPLANTATION D'UN RADAR PÉDAGOGIQUE RUE DU VALLON

ATTENTION : nous vous rappelons que des contrôles de vitesse inopinés sont régulièrement effectués sur notre commune, ALORS RÉDUISEZ VOTRE VITESSE !

Nous constatons régulièrement une vitesse excessive des véhicules venant du carrefour de la rue de l'Etoile et de la rue du Frêne, en direction de la rue du Vallon. Afin de sensibiliser les automobilistes à une conduite plus respectueuse des limitations de vitesse, Ronald SAHUT adjoint en charge de la sécurité, a fait installer un radar pédagogique solaire au niveau de la résidence Nicolas St Saens, suite à la demande de certains résidents. D'après une étude, suite à l'installation de radars pédagogiques, la vitesse des automobilistes est réduite, en moyenne de 25%. Celui-ci détecte les automobilistes jusqu'à 300 mètres.

Coût de l'investissement 1 977€ HT.

REMPLACEMENT DU KUBOTA

Le matériel vieillissant des espaces verts est progressivement remplacé. Le KUBOTA, âgé de plus de vingt ans, a montré ses limites en matière d'usage quotidien :

Défaillances mécaniques récurrentes, puissance moteur pas adaptée aux nouvelles utilisations et sécurisation routière insuffisante. Ce nouveau microtracteur de marque KIOTI répond à tous les critères d'utilisation requis aujourd'hui, comme par exemple, l'attelage de charges lourdes pour l'emploi de la machine à vapeur utilisée régulièrement pour le désherbage et le nettoyage de l'espace public. En prévention des risques professionnels, la cabine fermée et chauffée, le siège sur coussin d'air et les équipements de sécurité réglementaires (phares, clignotants, essuie-glaces, etc..) améliorent considérablement les conditions de travail, pour préserver la santé, la sécurité et le confort des agents.

Montant de l'investissement: 24 999€ TTC.

L'ATELIER DE DÉCORATION DE NOËL SUITE...

Comme évoqué l'an dernier, les employés des services techniques ont travaillé sur de nouvelles décorations pour illuminer le village durant les festivités de fin d'année.

Yannick et Rodrigue ont réalisé durant près d'un mois et demi des silhouettes animalières, ainsi que de gigantesques igloos pour nous offrir un moment d'évasion polaire. Le centre bourg, le groupe scolaire et la place des Colibris se sont parés de sujets lumineux (basse consommation) afin de ravir les petits et les grands !

A Noël, ne comptons pas les jours, faisons que les jours comptent !!

RÉCOMPENSES DES MAISONS DÉCORÉES DE NOËL

À défaut de se réunir traditionnellement pour la remise des récompenses du concours des maisons décorées de noël 2021, les élus ont fait le déplacement directement à la porte des lauréats. Lors de sa tournée du mardi 21 décembre 2021, le jury a sillonné la commune, afin d'établir un classement des 16 candidats. Chacun à sa façon peut contribuer à la magie de Noël, il suffit parfois de quelques sujets lumineux pour apporter une touche de gaieté et un peu de chaleur durant les fêtes. Plusieurs maisons ont véritablement embrasé certains quartiers de lumières multicolores, visibles depuis des communes voisines ! En signe de reconnaissance et d'encouragement, tous ont reçu des friandises et une carte-cadeau d'un montant déterminé selon leur catégorie, plus une bouteille de champagne pour les trois premiers.

EXCELLENCE

Mme et M. LEVASSEUR
Mme CAREL & M. BOULLEN
Mme et M. VIOLETTE

REMARQUABLES

Mme et M. VAVASSEUR
Mme et M. LEHARANGER
Mme et M. BENARD
Mme et M. DEFRANCE
Mme et M. LOEUILLET
Mme et M. LEMOINE
Mme et M. DILARD
Mme et M. ROGISTER

FELICITATIONS

Mme et M. VALUN
Mme ROCHER & M. LACOMBE
Mme et M. HEBERT
Mme et M. POISSON
Mme et M. LELEU

CONCERT SYMPHONIQUE FRANCIS POULENC

Dans le cadre de sa programmation 2021/2022 et de son fil rouge « musiques de film », l'école de musique communautaire Francis Poulenc d'Offranville a organisé mercredi 2 février la venue sur notre territoire, de l'orchestre symphonique OPUS 76 pour un concert exceptionnel intégrant les élèves violonistes et percussionnistes de l'école. Ce concert a eu lieu à la salle Corentin Ansquer de Rouxmesnil-Bouteilles, où le public est venu très nombreux. Au programme : Roméo et Juliette de Tchaïkovski, Star Wars : The Force Awakens et Jurassik Park de John Williams et Pirates des Caraïbes de Klaus Badelt

L'orchestre Opus 76 est un ensemble symphonique né en septembre 2010, réunissant une cinquantaine de musiciens amateurs de tous âges et de tous horizons professionnels. Il est dirigé par Tristan Benveniste depuis sa création.

CHARGEMENT HUMANITAIRE EN PARTANCE POUR L'UKRAINE

Le camion de la société «Euro Channel Logistics» est parti lundi 21 mars à 17h30 du parvis de l'hôtel de Ville de Dieppe. Durant près d'une semaine les communes, les associations, les entreprises, les commerçants, les pharmacies et les particuliers se sont mobilisés pour collecter 5 tonnes de différents produits ciblés, nécessaires aux Ukrainiens. En tout, 42 palettes de produits alimentaires longue conservation, d'hygiène et de parapharmacie entre autres, ont été livrées dans les entrepôts de la protection civile du Loiret.

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir les victimes de la guerre en Ukraine, par le versement d'une subvention exceptionnelle à l'Unicef, la Protection Civile et Médecins sans Frontière, soit 1 500 €.

L'EGT À LA RENCONTRE DES HABITANTS

Dans le cadre du renouvellement du projet social de l'Espace Georges Thurin, les animateurs sont venus à la rencontre des habitants de notre commune. De nombreuses animations gratuites ont été proposées sur la pelouse du parc du Prieuré et aux abords de la mairie, le samedi 19 mars de 14h à 17h.

Lors de cette journée, l'équipe de l'EGT a invité parents et enfants venus nombreux, à répondre à un questionnaire, afin de recenser les besoins, les éventuels changements à apporter et aussi les idées nouvelles des Rouxmesnilais/es. Le premier bilan est très positif, avec un regard satisfait sur les écoles, un environnement agréable et chaleureux, des encouragements à continuer dans ce sens. Le point négatif qui en est ressorti : LA VITESSE excessive des véhicules !!!!

CONCERT D'EXCEPTION

Fondé en 2019 par Frédéric ROUILLON, l'OSA (Orchestre Symphonique de l'Arques) a pour vocation d'irriguer un territoire éloigné des métropoles et de rendre accessible les répertoires symphoniques et lyriques servis par une grande exigence artistique. Après le succès des premiers concerts donnés à Dieppe, Criel-sur-Mer, l'OSA a investi la salle Corentin Ansquer les 6 et 7 mai, pour un concert d'exception. « Le chant du Destin » fut le thème proposé aux nombreux visiteurs, avec en ouverture « La Force du Destin » de Giuseppe VERDI (1813-1901) ; suivi de la « Symphonie n°5 » du très célèbre Ludwig Van BEETHOVEN et en clôture « Le Chant du Destin » de Johannes BRAHMS (1883-1897), avec la participation de l'Ensemble Vocal de Dieppe. Au

https://www.ensemblevocaldedieppe.fr/

total, 32 musiciens et une quarantaine de choristes amateurs parfaitement en accord, ont donné 1 h de représentation, sous la direction musicale de Frédéric ROUILLON.

https://www.facebook.com/osarques

DE BORDEAUX À PARIS À VÉLO EN MOINS DE 40 HEURES.....

Pauline DENORME, jeune femme de 30 ans, juriste, habitant Rouxmesnil-Bouteilles est maman de deux enfants : Victor, 3 ans et Margaux, 1 an. Elle a participé à l'épreuve du Bordeaux – Paris, le 21 mai 2022, pour un parcours de 650 km en moins de 40 heures. Sur la centaine de coureurs au départ, les femmes ne représentent que 3% des sportifs.

La jeune femme s'est entraînée régulièrement : « J'ai fait environ 300 Km par semaine, mais le plus gros du travail est l'endurance. À cela, se sont ajoutées des séances de renforcement musculaire pour travailler le cardio et de la natation, 3 fois par semaine. »

Pierre-Olivier URVOY, son compagnon, fut en charge de la logistique et de l'assistance, lors des 3 points de ralliement. Pauline s'est équipée comme l'oblige le règlement de la course : de matériel de premier secours, de chambres à air, d'outillage, etc.. Un GPS et un tracker lui ont été fournis par l'organisation afin de connaître sa position sur le parcours. Les cycles GOURGAND ont pris en charge la préparation du vélo et le réglage postural. Le budget de ce défi sportif représentait près de 2 500€ (vélo, matériel et inscription). Pauline a reçu le soutien de son entourage, de son employeur, de ses collègues et de nombreuses personnes qui ont encouragé son exploit.

Le Conseil Municipal, en date du 4 avril 2022, a tenu à soutenir cette initiative sportive nécessitant beaucoup de courage et de volonté, en accordant une subvention exceptionnelle de 200 €.

FÊTE DES VOISINS

La fête des voisins initialement prévue le vendredi 20 mai a été très timide. Il faut dire que le temps était incertain pour se réunir en extérieur. Toutefois, une dizaine de personnes privées de ce moment de convivialité depuis deux années, s'est réunie pour partager un repas de retrouvailles. Cette fête des voisins était à l'initiative de Jean-Luc GOUTEUX, allée des Roitelets. Comme à l'accoutumée, M. le maire et M. SAHUT ont rendu visite aux hôtes de cette soirée avec quelques présents, afin d'encourager cette démarche citoyenne qui favorise les bonnes relations de voisinage !

DÉPART DE MADAME DECAMPS ET DE MADAME BRUNET

Monsieur le Maire, Madame ARTUR adjointe commission scolaire, élus, enseignantes, ATSEM, agents de la commune, parents d'élèves, étaient réunis le 5 juillet, pour dire au revoir à :

- Madame Isabelle DECAMPS, qui a fait valoir ses droits à la retraite, après une carrière bien remplie et 5 années passées en tant que directrice de l'école maternelle « Les Farfadets »
- Madame Charlotte BRUNET, enseignante pendant 13 ans à «La Salicorne» et dernièrement en classe de CE2/CM1, qui a obtenu sa mutation pour la prochaine rentrée.

Deux discours préparés en commun par Mr GROUT et Mme ARTUR, ont été lus par l'un et l'autre et reçus avec beaucoup d'émotion par nos deux récipiendaires. Souhaits de « bonne et belle retraite » adressés à Mme DECAMPS et de réussite dans sa nouvelle affectation pour Mme BRUNET.

LE TRAILWALKER OXFAM

La 3ème édition normande du Trailwalker Oxfam s'est tenue le 2 et 3 juillet 2022 avec 236 équipes qui ont relevé le défi de parcourir 100km à pied en moins de 30 heures. À cette occasion plus de 403 000€ ont été collectés au profit des actions de solidarité internationale d'Oxfam France et qui serviront à financer les actions de lutte contre la pauvreté et les inégalités dans le monde.

Rouxmesnil-Bouteilles était l'un des 8 points de ravitaillement. La commune avait mis à disposition

la salle Corentin Ansquer accueillant ainsi 940 concurrents venus se restaurer avant d'affronter la nuit.

LA MARE DES VERTES SALINES EST MISE A L'HONNEUR

C'est un étrange chantier qui a occupé les élèves de CAP métallier de l'Emulation Dieppoise en ce premier vendredi ensoleillé du mois de juin 2022... L'épreuve pratique de leur diplôme se déroule dans un cadre bucolique : la mare des Vertes Salines !

L'aboutissement d'un chef d'œuvre.

A l'issue de deux années de formation sur le thème de la biodiversité, les élèves ont appris à observer les amphibiens et autres insectes qui peuplent cet endroit charmant et si discret dans la commune grâce à Grégory DUGUE, responsable du service environnement de l'Agglo. Avec leurs professeurs d'atelier, M. BRUMENT et M. PETIT, en collaboration avec l'artiste Laurent MESSAGER, ils ont dessiné, découpé, soudé ces petits animaux colorés qui guident vos pas depuis le passage à niveau 111 de l'avenue verte jusqu'à la mare.

Une épreuve du CAP.

L'ambiance est décontractée lorsque M. le Maire et l'équipe municipale à l'origine du projet de valorisation de la mare sont venus féliciter les candidats pour leur travail. En effet, une vingtaine d'animaux mis en couleur par les carrossiers de l'UFA André Voisin jalonne le chemin et a été planté dans la mare où les grenouilles chantent joyeusement. Cette implantation a été l'occasion de noter l'épreuve pratique de CAP, mais aussi le contrôle continu pendant deux années avec le professeur d'Histoire géo EMC, Mme LEGER FALCK.

Pour suivre les réalisations du lycée sur Instagram :

https://www.ensemblevocaldedieppe.fr/

facebook.com

Scannez-moi

Retrouvez quotidiennement l'actualité communale sur le site internet : rouxmesnil-bouteilles.fr

DES VACANCES SPORTIVES

L'animation des après-midis de juillet est un partenariat avec les bénévoles des clubs et rassemble près de 80 enfants en moyenne chaque année. Selon leur âge, ils sont répartis sur les différentes disciplines proposées, basket, tir, tennis, athlétisme et football américain.

Après l'annulation pour cause de mauvais temps de la sortie Arb'Aventure de Dénestanville prévue initialement le mercredi 20 juillet, l'activité a pu être reportée au mercredi 27 juillet à la place du Flag football. Les 25 jeunes inscrits ont profité d'un maximum de parcours : du découverte, aux tyroliennes. Merci aux accompagnateurs (Pauline, Ophéline, Guillaume et Jason) sans lesquels, il n'aurait pas été possible d'envisager la sortie. Un quart des enfants n'ayant jamais pratiqué, il est donc absolument indispensable que des adultes les encadrent pour les rassurer et les guider !

Panneau Pocket

ROUXMESNIL BOUTEILLES

Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIVE DU 14 JUILLET

Après la cérémonie officielle, de nombreuses personnes ont partagé le pique-nique dans le parc du Prieuré, avant l'ouverture des jeux pour les petits et les grands. Soleil, bonne humeur, structure gonflable, barbe à papa, tout était réuni pour passer une agréable journée. Avec la participation de DJ JOSE, pour la partie animation des différents stands et du tir à la corde !

BICENTENAIRE DE L'ALLIANCE DE ROUXMESNIL ET DE BOUTEILLES

Si le caractère de Rouxmesnil-Bouteilles était celui d'une commune rurale, son identité fut forgée dans les tourments. L'occupation de la commune par l'armée Prussienne en 1870 dura une année. Une année rude où les habitants furent dans l'obligation de loger et nourrir les soldats avec leurs chevaux. Les frais engendrés par ces réquisitions soit 32 000 francs, représentaient 10 fois le budget communal annuel. Pour pallier la pauvreté des habitants, les membres du conseil créèrent un atelier de charité pour leur donner du travail. A partir de janvier 1871, l'atelier fut en charge d'aménager une nouvelle route entre Rouxmesnil sur le plateau et Bouteilles en vallée, jusqu'alors reliés par le chemin du Mont Blanc à la pente terminale trop raide. Après un an de travaux, la rue du Vallon à la déclivité plus douce, se substitua au chemin du Mont Blanc. Un premier lien venait d'être tissé entre les deux communes... (Extrait du livret La Mémoire en Partage de Pierre MOLKHOU).

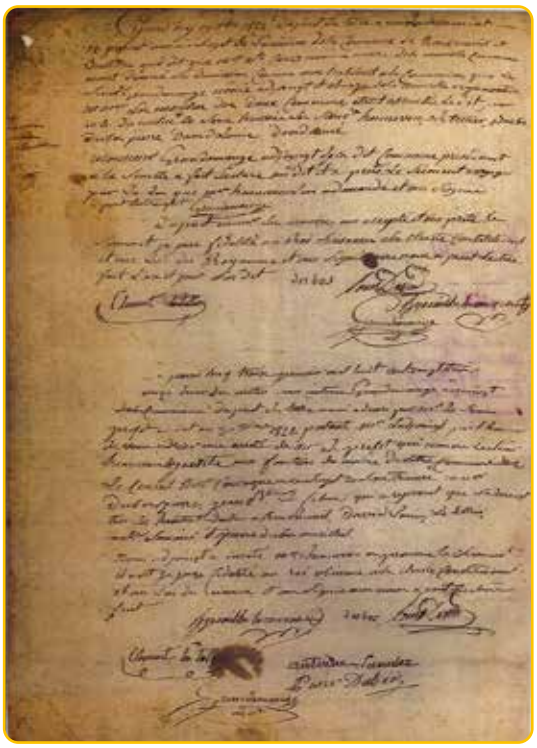

Les festivités liées au bicentenaire étaient associées aux journées du patrimoine, avec la visite de la mairie et de la Chapelle St Thérèse. Accueillis et guidés par les élus, les visiteurs ont eu accès à l'ensemble des bâtiments, jusqu'au comble du Prieuré laissant apparaitre une charpente traditionnelle en chêne qui ne compte plus le nombre des années...

Les enfants de l'association KID'S DANCE sont venus divertir les spectateurs sur les pelouses du Prieuré, le temps de quelques chorégraphies au son de musiques modernes.

Pour la seconde partie de journée, les Rouxmesnilais et Rouxmesnilaises avaient rendez-vous à 20h30 avec DJ JOSE sur le parking de la maison du Vallon, pour une animation musicale avant le coup d'envoi du feu d'artifice... Durant cette attente les élus ont distribué en souvenir de cette alliance historique, un tote bag aux personnes présentes. 22h, première fusée et premier crépitement, au total près de 25 minutes de tirs multicolores ont enchanté les spectateurs venus en famille pour partager ce moment.

REMISE DES MÉDAILLES D'HONNEUR RÉGIONALE, DÉPARTEMENTALE, COMMUNALE ET DÉPARTS EN RETRAITE

CETTE LONGUE PÉRIODE TROUBLÉE PAR L'ÉPIDÉMIE DE COVID, N'AVAIT PAS PERMIS DE METTRE À L'HONNEUR LES EMPLOYÉS ET LES ÉLUS, NOUS AVIONS DONC ATTENDU UN MOMENT PLUS PROPICE.

Vendredi 30 septembre, salle Corentin Ansquer, avait lieu une cérémonie à l'occasion de la remise de médailles et de départs en retraite, sous le regard admiratif des familles et collègues de chacun.

Nos retraités, Jean-Pierre LELEU, Martine DELAUNAY et Philippe GUERET ont fait valoir leur droit à la retraite. Dans son discours, M. le Maire a retracé le parcours professionnel et personnel de chacun, ponctué d'anecdotes.

Les employés récipiendaires, Jean-Pierre LELEU, Philippe GUERET et Eric MINIOU échelon OR 35 ans, Mélanie TREBOT et Denis VALUN échelon ARGENT 20 ans, ainsi que Fabrice POULAIN échelon VERMEIL 30 ans ont reçu au nom du préfet, la Médaille d'Honneur Régionale Départementale et Communale.

Cette distinction créée en 1945, s'appelait à l'origine Médaille d'Honneur, Départementale et Communale, elle deviendra en juillet 1987, la médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale, décernée par le ministère de l'intérieur sur proposition et arrêté du préfet du département de résidence.

Au travers de ces médailles, c'est la reconnaissance de la population, de leurs pairs et des élus pour défendre une certaine conception du service public, une reconnaissance de leurs efforts pour se former, intégrer de nouvelles règles, de nouvelles méthodes et faire évoluer leurs missions.

Au cours de cette cérémonie trois élus ont été épinglés.

C'est au nom du conseil municipal, que Mmes Marie-Laure DELAHAYE et Anne-Marie ARTUR, adjointes ont eu le privilège d'adresser leurs remerciements à Jean-Claude GROUT échelon OR 35 ans et deux adjoints Pascal LEGOIS et Ronald SAHUT échelon ARGENT 20 ans. Ces médailles qui ont été remises, par Sébastien JUMEL député, récompensent leur conscience professionnelle, le temps passé sans compter pour l'évolution, l'aménagement et l'embellissement de notre village. M. JUMEL a aussi remis à nos élus la médaille de l'Assemblée Nationale pour la reconnaissance de leurs parcours dans notre vie locale.

C'est en œuvrant pour nos concitoyens, avec beaucoup d'abnégation et surtout d'humilité, en étudiant des dossiers parfois complexes, en intervenant dans différents domaines auprès des administrations ou tout autre organisme, que le rôle d'élu prend tout son sens.

NOUVEAU : DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE PRODUITS FRAIS ET LOCAUX

Depuis plusieurs années, des producteurs locaux proposent à la vente, chaque vendredi, le fruit de leur travail à la Ferme de Rouxmesnil-Bouteilles. Pour élargir leur clientèle, des distributeurs réfrigérés sont désormais accessibles 24/24 et 7/7, en paiement CB uniquement. Cette offre de service s'adapte aux attentes de la population qui trouvera des produits locaux et frais sans contrainte horaire.

Vous retrouverez la viande bovine d'Émilie à Rouxmesnil-Bouteilles, les fruits et légumes de Stéphanie à Coqueréaumont, les volailles de Mylène à Petit-Caux, le miel d'Hervé à Bellengreville, les produits laitiers de la ferme d'Idoine à Sauchay, mais aussi les produits de la petite Colette, ainsi que le jus de pomme et le vinaigre de cidre de la gentilhommière.

https://www.facebook.com/Fermederouxmesnil

RÉCOMPENSES DES MAISONS FLEURIES

Jeudi 6 octobre, les lauréats du concours des maisons fleuries ont été invités à recevoir leur prix, salle des Saulniers. Olivier BEZUEL, horticulteur à Avremesnil, en concertation avec les membres de la commission fleurissement, a orienté son intervention sur « La biodiversité dans votre jardin » et répondu aux questions des lauréats.

Face aux changements, nous devons repenser nos techniques de jardinage, accepter que certaines plantes disgracieuses à nos yeux fassent partie du paysage. Servons-nous des bienfaits que la nature nous offre, en fixant diverses espèces d'oiseaux dans nos jardins, par la mise à disposition de nichoirs. Réaliser très simplement des hôtels à insectes, ce qui assurera leur nourriture. Insectes, qui de surcroît se révéleront salutaires pour nos plantes et nos fleurs, en éradiquant les pucerons et autres parasites.... À savoir que les larves de coccinelles peuvent engloutir 80 pucerons par jour... Que chaque nuit, la chauve-souris dévore l'équivalent en poids de 3 000 moustiques. Intéressons-nous aux propriétés bénéfiques des plantes pour la biodiversité et la diversité de la faune.

Observons, cohabitons et respectons cette nature qui a tant à nous apprendre et à nous donner

FÉLICITATIONS DU JURY
M. et Mme SALZET
M. et Mme CLOMENIL
M. et Mme GAMELIN
Mme CORDIER
M. et Mme VALUN
JARDINS REMARQUABLES
M. BAYEUX
M. et Mme DEFRANCE
M. et Mme LEMOINE
M. et Mme BENARD
M. et Mme RIMBERG

ENCOURAGEMENT DU JURY
M et Mme BALAN
Mme LECLERCQ
Mme SENECHAL
M et Mme POISSON
Mme BENOIT
M et Mme LOEUILLET
M et Mme LENCLUD

Larve de coccinelle

ANIMATION FESTIVE OFFERTE AUX AÎNÉS

Dimanche 16 octobre, salle Corentin Ansquer, les 181 convives présents affichaient une joie de vivre très communicative, douce parenthèse festive et amicale. En préambule, Jean-Claude GROUT n'a pas manqué d'avoir une pensée pour le doyen de la commune, M. Maurice SAVOYE, né le 13 avril 1934, absent ce jour pour des problèmes de santé et pour tous ceux qui pour les mêmes raisons n'ont pu se joindre à nous.

Plus qu'un repas, ce rendez-vous annuel, proposé gracieusement aux 440 aînés de notre commune est surtout et avant tout un moment de convivialité, de chaleur humaine et de divertissement. C'est aussi un moyen pour certains de rompre la solitude le temps d'un après-midi.

L'équipe municipale ne ménage pas ses efforts pour offrir un accueil de qualité aux invités. Tout d'abord par le soin apporté à la décoration des tables et de la salle, du menu sélectionné en concertation avec les commerçants de Rouxmesnil-Bouteilles, à savoir pour cette année le BISTROT GOURMAND et la Boulangerie MARTIN. Pour que cette journée soit réussie, le choix de l'animation est déterminant et en la matière l'orchestre COLLIN THOMAS est une valeur sûre !

COLLIN THOMAS

La doyenne de la commune fut Mme Françine BOULLARD, 96 printemps et le doyen de la journée fut M. Raymond BAPTISTE 86 ans, tout nouvel habitant de la commune.

doyen et doyenne

Pour clore ces festivités, nous avons fêté l'anniversaire de Priscille CLEMENT, invitée et Conseillère Municipale à la fois.

« Le bonheur est un parfum que l'on ne peut répandre sur autrui sans en faire rejaillir quelques gouttes sur soi-même. »

Ralph W. Emerson

Anniversaire de Priscille CLEMENT

10ÈME SALON DE LA PHOTOGRAPHIE

Depuis 2020, Gilbert BAUDER est l'organisateur du salon de la photographie, il est également le Président du Photo Club de Rouxmesnil-Bouteilles. Un salon artistique demande beaucoup d'investissement, en amont pour la sélection des artistes, ainsi que pour la communication et enfin la mise en place des œuvres. Une fois ce travail effectué, il reste un paramètre que l'on ne maitrise pas, l'intérêt du public !

Chaque année est une remise en question, tant pour les organisateurs que pour les photographes invités (venus pour certains de villes éloignées, comme Rouen, Louviers, Thionville), ainsi que pour les membres du club photo. Très vite, le doute laisse la place à la satisfaction d'accueillir, dans la salle Corentin Ansquer, un grand nombre de visiteurs dès son inauguration (près de 600 visiteurs durant tout le salon). C'est une escapade enrichissante et diversifiée, où se côtoient des clichés animaliers, des portraits, du montage numérique ou encore de la macrophotographie...

Invités 2022 : AMPELOPRASUM – FABRICE BOUALIT – GUILLAUME BRARD – DENIS DIRLAOUEN LILIANE FERAILLE – BERENGER GUILLOT – FRANCOIS MOREL – JUILE PEIFFER – FRANCK PLANCHON – SOPHIE PRUVOST – BRIGITTE SANEGRE – SYSKA – ISABELLE VERONESE ET LE P.C.R.B

CÉRÉMONIE DE REMISE DES RÉCOMPENSES AUX JEUNES SPORTIFS

Cette cérémonie vise chaque année, à célébrer les valeurs sportives portées par les jeunes sportifs mis à l'honneur. Grâce à eux, notre village véhicule une image de ville sportive.

Les disciplines mises à l'honneur ce jeudi 3 novembre salle des Saulniers, étaient le basket, le tennis, le tir, le football américain, la gymnastique volontaire, la pétanque, la danse et la course à pied.

Trois personnes ont retenu l'intérêt de la Commission Sport pour cette saison 2022 et ont reçu la médaille de la ville pour leurs performances sportives remarquables :

La cadette Hisaé ANGOT - 10 ans : pour le tir qu'elle a découvert lors des après-midi de juillet 2021. Elle s'est prise de passion pour ce sport et s'est distinguée sur plusieurs championnats la saison dernière, dont les championnats de France, ce qui lui a valu une nomination aux Huskies d'Or.

Pauline DENORME, âgée de 30 ans, habitant Rouxmesnil-Bouteilles, a participé à l'épreuve du Bordeaux - Paris, le 21 mai 2022 (658 km) en 28 h30 de pédalage, soit une moyenne de 23km/h.

Yannick Gallois, employé communal, est pilote de courses automobile dans la catégorie SLALOM depuis 2015. Avec de nombreuses victoires à son palmarès, il a pour objectif de décrocher le titre de champion de France des Slaloms à Laval en Septembre 2023.

COLIS DE NOËL DES AÎNÉS

Les aînés ont été reçus chaleureusement par les élus et le Père Noël, lors de la distribution des colis de Noël dans la nouvelle salle des Saulniers, les 13 et 14 décembre 2022. À cet assortiment gourmand et de qualité, est associé un bon d'achat de 5 € (valable jusqu'au samedi 28 janvier 2023) à valoir chez nos commerçants du centre-bourg boulangerie, esthéticienne et coiffeuse. (Coût total : 9 775€)

Prochain RDV le dimanche 22 janvier 2023 pour partager la galette des rois (inscription obligatoire en mairie, avant le lundi 16 janvier 2023).

À bientôt !

REPAS DE NOËL - DISTRIBUTION DES CADEAUX ET CHOCOLATS

Un air de fête régnait dans les locaux de « La Salicorne » le jeudi 15 décembre. Tout d'abord à la cantine, grâce à l'excellent repas préparé par nos cuisiniers Didier, Virginie et Sandrine.

Mais ce que nos petits élèves attendaient avec impatience, c'était le père Noël !

Celui-ci a remis des livres aux élèves de GS/CP et CE1 et des chèques cadeaux d'une valeur de 12€ aux jeunes de CE2/CM1 et CM1/CM2, le tout accompagné de chocolats.

Ce vieux Monsieur étant infatigable, a décidé de s'arrêter le vendredi 16 « aux Farfadets », où un goûter de Noël était organisé. Il en a profité pour gâter à leur tour les petits de maternelle, en leur offrant livres et chocolats. Il a souhaité à tous de joyeuses fêtes de Noël et de fin d'année.

LA MAGIE DE NOËL

Pour terminer cette belle journée du 15 décembre, accueillis par CHASE de la « Pat Patrouille », nos élèves et leurs parents ont investi la salle Corentin Ansquer, pour assister au spectacle de Noël offert par la municipalité et organisé par José PREVET. C'est avec un réel plaisir que nous avons réussi à le mettre en place cette année, car nous en avions été privés en 2020 et 2021, du fait du COVID.

Grands et petits ont pu admirer les différents numéros présentés, tous plus impressionnants les uns que les autres : passant du clown avec ses chiens, au magnifique spectacle de bulles présenté par Lessia, puis Dorian Grey faisant apparaître de superbes oiseaux grâce à la magie. Pour pallier le temps des changements de décors, le clown a joué de la musique, un magicien mentaliste et notre animateur ont invité adultes et enfants à monter sur la scène, tout cela pour le plaisir de tous.

Le père Noël est apparu et s'est prêté gentiment au jeu des photos pour les enfants. Le spectacle terminé, tous sont repartis émerveillés et ravis par les moments enchanteurs qu'ils venaient de vivre.

11 FÉVRIER

En 2022, nous avons eu le plaisir d'accueillir dans notre commune pour ces instants de recueillement et de souvenir, 2 citoyens américains, Ann et Kenneth BOONE. Kenneth est le neveu de l'un des aviateurs disparus. A bord du bombardier américain LONESOME POLECAT, se trouvait le sergent R. Kenneth BOONE qui occupait le poste de mitrailleur droit. Il était de ces très jeunes hommes, qui n'ont pas hésité à quitter leur pays, à se séparer de leur famille et quitter leur travail (Kenneth était policier dans la zone du canal de Panama), tout quitter pour un idéal. Nous savons aussi que Kenneth a écrit à son papa Alvin, que son engagement était si fort que: «si je ne reviens pas tout de suite du Panama pour me porter volontaire j'ai la conviction que je ne serai plus jamais moi de ma vie».

Ann et Kenneth BOONE ont entrepris ce voyage, avec le soutien de Diane BOUTIER, à la mémoire de leur oncle mais également à la mémoire de l'ensemble de l'équipage de ce bombardier et plus largement à la mémoire des 292 000 Américains tués lors du conflit mondial de 1939 -1945. Afin de marquer la venue d'Ann et Kenneth BOONE, la municipalité leur a remis la médaille de la ville et le livret « la Mémoire en Partage ». En retour des documents nous ont été confiés, complétant ainsi les archives déjà en notre possession.

Manon CORNET de la classe de CE2 et Melvin MODARD de la classe de CM2 ont énuméré la liste des victimes dont les noms sont gravés sur la stèle érigée à leur mémoire.

LES DISPARUS :

Lieutenant Omar TURNER - Lieutenant Hubert TARDIF - Sous-lieutenant Wilfried KOEHN - Lieutenant Théodore OLSON - Sergent Clifford STAFFORD - Sergent Mitchell POWELL - Sergent Willis KING - Sergent Robert HAGEY - Sergent R.Kenneth BOONE - Sergent Herbert GARROW. Ainsi que Monsieur et Madame LECONTE habitants de la commune.

Vidéo de la cérémonie du 11 février

RECUEILLEMENT AU CIMETIÈRE DE COLLEVILLE

A l'initiative de Diane BOUTIER, dimanche 13 février nous avons poursuivi notre devoir de mémoire par la visite du cimetière américain de Colleville sur Mer, qui surplombe la plage d'Omaha. Diane BOUTIER, de l'association Jubilée de Dieppe est guide des plages du débarquement. Ses récits ponctués d'anecdotes ont donné à cette journée, une émotion particulière. Face au drapeau américain, nous avons écouté respectueusement l'hymne national français et américain, avant de déposer une gerbe de fleurs au pied du monument du Mémorial. Notre parcours s'est poursuivi devant chacune des stèles des soldats qui ont péri sur le sol de notre village. Avant notre départ, nous avons pu assister à la cérémonie des couleurs, un drapeau a été remis à Mme BOONE (nièce de l'un des aviateurs) avec un certificat d'authenticité.

VISITE DE LA FAMILLE DE VALLANCE

M. et Mme De VALLANCE et leurs enfants, sont arrivés des Etats Unis pour participer aux célébrations de la commémoration du 80ème anniversaire du raid canadien sur Dieppe. C'est avec beaucoup d'émotions que le 17 Août, ils se sont inclinés sur la stèle érigée à Rouxmesnil-Bouteilles, en mémoire des militaires qui ont péri lors du crash du bombardier LIBERATOR et parmi lesquels figurait leur grand oncle le Sergent Herbert GARROW, mitrailleur de queue.

Entourée de représentants de la municipalité et de Diane BOUTIER, la famille a procédé au dépôt d'une gerbe de fleurs, rejointe par les élus qui ont à leur tour déposé une corbeille de fleurs.

Le lendemain ils ont assisté au dévoilement de la stèle érigée sur la plage de Dieppe en mémoire des 50 rangers américains qui ont péri lors de ce raid. Ce fut un grand moment d'émotion...

INAUGURATION DE LA NOUVELLE PLAQUE COMMÉMORATIVE DE LA PLACE LEPRONT

Le samedi 23 avril 2022, marque le 77ème anniversaire de la libération des camps de concentration et d'extermination. En ce jour de recueillement, nous avons rendu un hommage à toutes les victimes civiles de la barbarie nazie et un hommage plus particulier à Madame et Monsieur LEPRONT, en inaugurant une nouvelle plaque commémorative, qui rappelle leur déportation, implantée sur cette place qui a été baptisée de leur nom.

Nous avons eu le plaisir de compter parmi nous 4 des 7 enfants de Mme et Mr LEPRONT: Jocelyne, Jacques, Yvette et Guy (Jean-Marie, Alain et Jeanine tous les 3 décédés). Nous avons accueilli une partie de leurs 15 petits enfants dont Didier, Lara et Adrien qui nous ont lu un texte à la mémoire de leurs grands-parents.

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre ».

Madame Paulette Lepront-Néel a été internée du 05 avril 1943 au 02 février 1944, puis elle fut déportée durant 15 mois, au camp de Ravensbrück en Allemagne. Entre 1939 et 1945 plus de 130 000 femmes passèrent par ce camp et 70 000 à 90 000 y périrent de maladie, torturées, affamées ou exécutées. Après avoir été libérée par la croix rouge suédoise, Paulette rentrera en France. Elle a passé plusieurs semaines en sanatorium et en maison de réadaptation à la vie « normale » (ne sachant plus utiliser une fourchette et un couteau).

Monsieur Jean-Baptiste LEPRONT quant à lui a été interné du 23 août 1943 au 26 janvier 1944 puis il fut lui aussi déporté durant 16 mois au camp de Buchenwald. Ce camp, recevra 10 000 juifs arrêtés lors de la nuit de Cristal en 1938 mais aussi des Tziganes et des homosexuels. Ce camp comptait plus de 250 000 détenus dont 56 000 périrent sous la torture, des expériences médicales ou d'épuisement. Jean-Baptiste sera libéré par les soviétiques à 27 ans, affaibli et amaigri pesant 39 kg.

Ressenti des enfants : ***« En tant qu'enfants de résistant et déporté, il est parfois déroutant de faire la part des choses. Ils sont avant tout nos parents, et bien qu'aux yeux de certains il y a quelque chose de méritant d'être (à un moment de sa vie) un « héros » ou même un « survivant », nous on les côtoyait dans un quotidien pas toujours merveilleux ou héroïque. »***

COMMÉMORATIONS

8 MAI

Le 8 mai est une date symbolique, célébrée dans toutes les communes. Lors de cette journée, l'ensemble des évènements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.

14 JUILLET

En commémorant le 14 juillet, nous affirmons un peu plus encore, notre attachement à l'Histoire de la France et à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dont bon nombre de démocraties dans le monde se sont inspirées.

Les enfants qui ont participé à l'hymne national :

Elyes et Waël AKREMI - Lindsay BARQ - Lucas BARRE - Bastien HEROUARD - Carl LECUYER - Baptiste MOUHACHE – Bérévane et Delovane RASOUL

11 NOVEMBRE

11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Le monde était convaincu que la Première guerre mondiale était la « Der des der. En ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.»

5 DÉCEMBRE

Depuis 19 ans, chaque 5 décembre, ce sont les souffrances de tous ceux qui ont combattu pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie, qui sont commémorées. La France a envoyé presque un million et demi d'hommes se battre en son nom en Algérie entre 1954 et 1962. Plus de vingt-trois mille d'entre eux y ont trouvé la mort.

LES HUSKIES D'OR POUR LES FÉMININES DU BCR

Depuis de nombreuses années le **Basket Club Rouxmesnil** véhicule des valeurs fondamentales basées sur « famille /résultats ». Les dirigeants ont un œil bienveillant sur les jeunes et jouent un rôle primordial dans l'apprentissage, le respect et la mise en confiance de chacun.

Durant la saison 2021/2022, l'équipe senior féminine s'est démarquée en se qualifiant en Pré-Nationale, ce qui a valu à l'équipe de remporter le trophée remis lors de la 31ème nuit des Huskies d'Or le vendredi 26 juin, dans la catégorie « sports de balle collectifs ». Nous ne manquerons pas de suivre la montée !

Et puis, il n'y a pas que les féminines qui montent au niveau supérieur.

Les seniors masculins accèdent aussi en DM2. Décidément, le B.C.R. a vécu une saison mémorable.

5ÈME VICTOIRE RÉGIONALE POUR LES PIRATES ET MONTÉE EN D3 !

Pour leur dernier match à domicile Les Pirates de Rouxmesnil-Bouteilles n'ont fait qu'une bouchée de leurs adversaires, les Killer Bees ! Dès la première offensive des Barentinois, les joueurs de Thomas Staës ont stoppé l'attaque, ne laissant aucun répit par la suite aux Killer Bees. Le stade est sous pression, tant par la chaleur que par les deux cents personnes du public, qui exultent. Cette 5ème victoire régionale est sans appel. Avec une finale explosive face à une équipe des Predators de Beauvais, c'est la montée en D3 !

Suivez l'actualité du club sur FACEBOOK

RÉSULTATS PROMETTEURS DU CLUB DE TIR POUR LA SAISON 2022/2023

La Coupe de Seine Maritime au 10m a eu lieu les 12 et 13 novembre 2022 au stand de tir de Rouxmesnil-Bouteilles. Il y avait 10 clubs en compétition avec pas loin de 80 tireurs. Cette coupe a été remportée par le Tir Club Rouxmesnil au pistolet par Hervé GREMONT et à la carabine par Typhaine GIRARDIN du club de Maromme Tir Sportif.

Jean Claude GROUT maire et André GAUTIER vice-président du département ont offert les trophées aux gagnants de cette rencontre. L'organisation de cette manifestation rassemblant autant de participants n'aurait pas été envisageable sans le sérieux et l'implication des bénévoles, a rappelé le Président du TCR, Philippe FLISAR.

PUCES COUTURIÈRES ET DE LOISIRS CRÉATIFS

Dimanche 5 juin 2022, le club de couture **«Dés-fils Rouxmesnil»** organisait ses premières Puces Couturières et de Loisirs Créatifs. Dès 7h30 les bénévoles accueillaient la douzaine d'exposants qui s'était déplacée pour proposer aux visiteurs leurs différentes créations et leur stock de mercerie.

Afin de présenter leur travail, le club de couture s'était mis à la tâche, en amont, en confectionnant bobs, sacs, et divers petites fabrications en tissu qui ont fait le bonheur des visiteurs. La vente de leur travail a permis de financer, en partie, l'achat de matériels de couture.

LES DÉFIS DE DÉS-FILS ROUXMESNIL

Dès le mois de septembre, **le Club s'est lancé dans un nouveau défi : le Marché de Noël !**

Défi réussi, le premier marché de Noël ouvrait ses portes Dimanche 27 novembre où 35 exposants prenaient place dans la salle Ansquer, mise à disposition par la commune. De nombreux visiteurs ont pu découvrir bijoux, pulls, décorations de noël et autres objets de toutes sortes mais surtout les créations des adhérentes du club. Des animations ont ponctué toute cette journée avec une démonstration de danses folkloriques du Groupe Hémisphère et de danses country du groupe Espace Georges Thurin, ainsi qu'un stand de maquillage pour enfants, avec l'incontournable vin chaud et bien-sûr le passage de notre plus célèbre Père Noël !

Ce fut un Marché de Noël très réussi, la présidente Sylvie Noël et la vingtaine d'adhérentes du club de couture (malgré le travail fourni pour organiser une journée comme celle-ci !) sont prêtes à réitérer l'expérience et vous donnent rendez-vous en novembre 2023 !

KID'S DANCE FAIT SON SHOW

La petite troupe de danseuses/danseurs de l'association Kid's Dance créée en novembre 2019, a mis en scène son tout premier spectacle, dimanche 12 juin, salle Corentin Ansquer.

À cette occasion, les 17 jeunes de 4 à 16 ans se sont illustrés lors des chorégraphies de danses modernes et contemporaines, devant un public d'une soixantaine de personnes, conquit par la prestation et les efforts ont été récompensés par les applaudissements des parents.

Une montée des effectifs à la rentrée de septembre est venue renforcer cette jeune troupe aux résultats prometteurs.

L'association se retrouve chaque mercredi de 14 h à 15 h 30 dans le gymnase polyvalent.

Pour toute information, contacter Cindy Cailly au 06 59 52 70 80.

NOUVELLE ASSOCIATION

Dessine Moi Un Son est une association, composée de musiciens qui a pour objectif d'apporter une aide à la création artistique, à la production de spectacles vivants et à l'enregistrement d'œuvres audiovisuelles. Elle met à la disposition de ses adhérents des moyens techniques, matériels, des conseils techniques, des formations, jusqu'aux supports de promotion affiches, badges, CD, ... Les membres organisent également des événements artistiques afin de permettre aux adhérents de présenter leur travail au grand public et de favoriser les échanges. L'association a déjà pu accompagner des groupes tels que, Lo-Fi, Telefan, Po'Boy ou encore Air Trio pour assurer des prestations de qualité auprès de communes et de sociétés de la région. Elle compte à ce jour plusieurs artistes Rouxmesnilais tels que Samy Art, Chloé Cressent, ou encore Anthony Lesueur, et a déjà pu travailler avec la commune de Rouxmesnil-Bouteilles à l'occasion des festivités du 14 juillet et du repas des aînés.

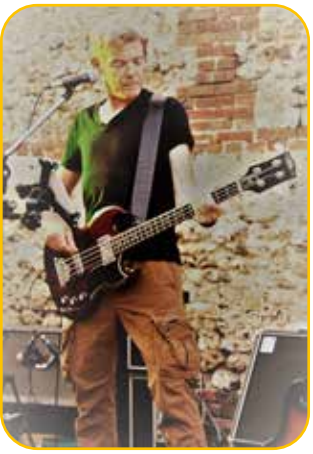

Président : Xavier Plessier - Trésorier : Anthony Lesueur Téléphone : 06.83.35.08.91 ou par mail à : anthonylesueur@live.com

CUIVRES 'N CAUX EN FÊTE

Dans le cadre de leur rencontre annuelle, l'association Cuivres 'N Caux a proposé deux événements importants les 23 et 24 septembre dans la salle Corentin Ansquer de Rouxmesnil-Bouteilles, un concert « années 40 » et une brocante artistique « Broc'Art ».

Pour le concert, les musiciens de Cuivres 'N Caux se sont associés avec les musiciens de Pop'n Caux de Saint-Valéry-en-Caux pour proposer un concert autour des années 40 ainsi que d'autres standards. Le public composé d'une quarantaine de personnes a pu apprécier les arrangements réalisés par Didier Blondel spécialement pour cet « orchestre d'harmonie de poche » composé de 14 musiciens.

REMISE DE CHÈQUE DE L'APE

La fonction principale de l'Association de Parents d'Élèves est de jouer le rôle de médiateur entre les différentes instances éducatives et les intérêts communs des parents. La vente de grilles « Galette des rois » par L'APE la Salicorne, a rapporté cette année la somme de 670€, somme qui a été intégralement reversée à la coopérative scolaire «La Salicorne». Cette somme servira notamment au financement des sorties scolaires. Mme HAMON remercie chaleureusement, les représentants de parents d'élèves, pour leur soutien. La présidente de l'APE, Gaëlle LECUYER, se félicite de l'implication des parents lors des actions menées.

BAL D'HALLOWEEN DE L'APE

Samedi 29 octobre l'Association des Parents d'Elèves du groupe scolaire du Vallon a organisé un goûter d'Halloween pour les enfants et leurs parents.

Malgré les vacances scolaires, ce goûter a rencontré un franc succès avec une soixantaine d'enfants participants et leurs parents.

A cette occasion, un photographe professionnel, Benjamin DESSOLLE, a immortalisé ce moment festif, par des clichés de qualité. Parents et enfants ont pris du plaisir à prendre la pose et ils ont pu repartir avec des photos souvenirs du shooting. Cette prestation a été totalement financée par l'APE.

INTERVENTION SUR LES MÉFAITS DU TABAC : LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Le lundi 28 mars, des référents de la Ligue contre le cancer sont intervenus dans la classe de CM1/CM2 afin de sensibiliser les élèves aux dangers du tabac et du tabagisme. Trois ateliers ont été mis en place.

A l'aide de documents, les enfants ont cherché les méfaits du tabac sur la santé et les impacts écologiques, sociétaux et économiques de la culture du tabac. Puis, un « rapporteur » volontaire de chaque groupe est venu présenter et expliquer les documents sur lesquels ils ont réfléchi. Durant cette séance, les enfants ont été très enthousiastes et très actifs. Une expérience à renouveler sans aucun doute.

ACTIVITÉ THÉATRE

Cette année, les élèves des classes de Mesdames Brunet et Leteissier ont de nouveau participé à 18 séances de théâtre avec le comédien Gilbert Rault. Durant l'année, les élèves ont travaillé sur le texte du « Loup » de Marcel Aymé, remanié par le comédien. Les enfants ont approfondi la diction, l'intonation, les émotions ... Ces apprentissages seront poursuivis durant l'année 2022-2023.

KERMESSE

Absente des traditions de l'école ces deux dernières années à cause de l'épidémie du COVID, la Kermesse a pu être mise en place le jeudi 30 juin 2022 dans la cour de l'école « La Salicorne », à la grande satisfaction des élèves et des enseignantes. Des élus sont passés les encourager et montrer l'intérêt que la municipalité porte à tout ce qui est organisé dans le milieu scolaire, pour l'éducation, la détente et l'animation.

Pour cette reprise, tous les jeux étaient gratuits et chacun a pu s'y adonner pleinement.

Merci aux enseignantes pour cette belle initiative et bravo aux enfants pour leur participation.

« TOUT FOU L'VENT »

Les élèves de l'école « La Salicorne » du CP au CM2 et leurs enseignantes, ont assisté le vendredi 1er juillet, à un spectacle gratuit proposé par Benoît TOIGO, professeur au conservatoire de Dieppe. Ce spectacle de mimes, sans paroles parlées mais chantées, dans des langues que les enfants ne peuvent pas comprendre (français ancien, anglais), a pour but de leur faire découvrir la musique médiévale. Musique jouée avec de nombreux instruments, insolites pour certains (piano jouet fait main).

CHORALE DU MONDE « LA SALICORNE »

Quel plaisir pour M. le Maire et Mme Anne-Marie ARTUR, adjointe de la commission scolaire, d'assister au magnifique spectacle offert par les enfants, spectacle dont nous avons été privés pendant 2 ans.

Pour nos jeunes élèves, cette représentation est le résultat d'une année de répétitions, orchestrées par Claire, professeure de musique, en collaboration avec les enseignantes. Cette volonté d'aboutir malgré les aléas sanitaires, a permis aux parents de passer un

moment très agréable. Les chants du monde ont rythmé cette soirée. Ce spectacle vivant était accompagné de gestuels, de percussions et de notes mélodieuses émanant de la guitare de Claire.

Nos 17 élèves de CM2, qui entreront en 6° à la rentrée de septembre, ont reçu de magnifiques livres offerts par la mairie et l'éducation nationale.

CONTE MUSICAL DES « FARFADETS »

Le mardi 21 Juin, c'était la première fois que M. le Maire, Mme ARTUR, adjointe commission scolaire et Mme Delahaye adjointe, assistaient à un spectacle réalisé uniquement par les petits élèves des « Farfadets ».

La mascotte, en l'occurrence « un loup », héros de l'histoire, est partie de Dieppe pour visiter de nombreux pays. Nous avons ainsi pu admirer leur folklore, leurs traditions et leur façon de vivre.

Pour les enfants, ce conte est le résultat d'un projet d'école qui a nécessité 11 séances de travail avec Mme Anne Marchand, conteuse, l'aide des enseignantes et des ATSEM. Pour permettre la réalisation de ce spectacle dont le coût s'élevait à 3 542€, la mairie a participé à hauteur de 1500€. Félicitations et merci à tous ces jeunes enfants qui nous ont fait voyager à 100 à l'heure. Les parents ont apporté leur aide en participant à la confection des décors et des costumes.

CÉRÉMONIE DE PASSAGE

Animation exceptionnelle le lundi 4 juillet à 17h à l'école « La Salicorne ». En présence des représentants de la municipalité et des parents, Mme DECAMPS directrice des «Farfadets» et Mme HAMON directrice de «La Salicorne», ont accueilli les enfants pour la remise du diplôme du passage de la Grande Section au Cours Préparatoire.

Mme HAMON a expliqué son rôle et le fonctionnement de l'école, puis a présenté Mme GRENET, enseignante du CP. Mme DECAMPS a rappelé la progression de ses jeunes élèves au cours des trois années passées avec elle et Mme VARNIER. Chaque enfant a ensuite reçu son diplôme.

A l'issue de cette cérémonie, Mme GRENET a exposé sa façon de travailler, puis a accompagné parents et enfants pour visiter leur future classe et leurs nouveaux locaux. Démarches importantes qui donnent des repères pour faciliter une bonne intégration lors de la rentrée de septembre.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE BIEN PRÉPARÉE..

La fusion de nos deux écoles a pris effet au 1er septembre 2022. Cependant, rien n'a changé pour nos élèves. Le protocole sanitaire étant au niveau « socle », donc sans restrictions, a permis que tout se déroule dans de bonnes conditions et ceci en présence de notre maire Jean-Claude GROUT et Anne-Marie ARTUR adjointe commission scolaire.

De la GS/CP au CM2 à « La Salicorne » : 90 enfants ont été accueillis par Mme HAMON directrice et l'équipe éducative. Mme Justine COMBOT est arrivée en remplacement de Mme BRUNET et a la charge de la classe de CE2/CM1.

Pour les 7 GS qui arrivent en CP, les parents ont accompagné leur enfant jusque dans leur classe afin de faire connaissance avec Mme GRENET leur enseignante et Aurélie pour aider les GS et voir les aménagements réalisés pour que tout se déroule dans de bonnes conditions.

De la MS à la GS aux « Farfadets » : 31 enfants de grande et moyenne sections étaient attendus par Madame VARNIER et Madame LEGRAND nouvelle enseignante.

Pour les 15 PS, la rentrée a été programmée à 8h45 et les parents ont été autorisés à rester jusqu'à 9h15.

CADEAU INATTENDU POUR LES ÉCOLES !

L'imprimerie Dieppoise IC4, éditeur du Grain de Sel depuis peu, a spontanément offert aux écoles de notre commune une palette de papier de différents formats. Le corps enseignant, ainsi que les ATSEM Sandrine et Isabelle, ont apprécié cette généreuse donation.

SEMAINE DES PETITS/ES CHEFS/FES CUISINIERS/IÈRES

Suite à l'intérêt suscité l'an passé par le « concours des petits/tes-chefs/fes », l'équipe pédagogique a souhaité renouveler cette animation. En accord avec les enseignantes, nous avons proposé de l'appeler « Semaine des petits/es-chefs/fes-cuisiniers/ières ». Chaque classe devait proposer 4 menus équilibrés (protéines, laitage, légumes, fruits), avec si possible des fruits et des légumes de saison pour chaque jour de la semaine et en plat principal : viande, poisson, végétarien et un plat international. Le but étant de permettre aux jeunes d'être acteurs de leur alimentation, en leur donnant accès aux coulisses de la cuisine. Didier et Virginie ont adhéré à ce projet et après avoir sélectionné 4 menus, les ont cuisinés avec beaucoup de plaisir et les ont servis aux enfants au cours de la semaine du 20 au 24 juin.

Véronica TROGLIA, conseillère municipale et diététicienne, est intervenue dans les classes afin de sensibiliser les enfants à l'hygiène alimentaire. L'expérience sera reconduite l'an prochain, compte tenu des retours positifs des enseignantes et des enfants !

Chaque classe a reçu un livre sur l'alimentation et les enfants un exemplaire du menu travaillé en classe, en souvenir de leur participation.

PETIT APERCU DE NOTRE RESTAURATION SCOLAIRE

Didier PROTTI et Virginie FOLLIN aux commandes de notre restauration scolaire, s'évertuent à diversifier et préparer 130 menus chaque jour, dans le but de régaler les papilles de nos petits élèves, avec l'espoir qu'ils s'approprient de nouvelles saveurs et apprécient « le bien manger ».

Les plats équilibrés sont réalisés dans la cuisine de la cantine, avec des denrées fraîches qui proviennent de circuits courts : Ferme de Rouxmesnil-Bouteilles pour la viande de bœuf - Hebert à Ambrumesnil pour les poulets et Alvimare pour les œufs et les yaourts - « Distri plus » pour les légumes - Boulangerie Martin de Rouxmesnil - Lucas près de Tôtes pour les pommes de terre - Ets Deroche et Brun pour tout le reste.

N'oublions pas notre équipe de cantinières qui œuvre tous les jours à l'heure des repas :

Séverine MORTOIRE - Sandrine BRETAGNE - Sandrine POULAIN et pour les maternelles Sandrine BENOIT et Isabelle SAHUT.

Puis la surveillance de la récréation qui est assurée par Alexandre GRIGNON – Nathalie DESJARDINS et Laurence CASTEL.

Des contrôles sont effectués régulièrement par les services vétérinaires et un « audit de la maîtrise sanitaire en restauration collective sur place » est réalisé chaque année.

Bien que les denrées aient subi une augmentation de 15% depuis la rentrée, la municipalité a décidé de n'appliquer qu'une augmentation de 5% sur le prix d'un repas qui est de 3,20€. Le repas végétarien est le plus cher. Il faut noter que ce tarif ne couvre pas la totalité des produits et c'est sans compter les salaires du personnel et les dépenses d'énergies (gaz et électricité).

COMPRENDRE LES COUPURES D'ÉLECTRICITÉ ORGANISÉES

Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

Lorsque nous consommons tous de l'électricité en même temps, il est possible que le système électrique ne parvienne pas à répondre à tous nos besoins. Dans ce cas, le gestionnaire Réseau transport d'électricité (RTE) émet une alerte ÉCOWATT pour appeler les citoyens, entreprises et collectivités à réduire leur consommation d'électricité. RTE dispose également de leviers techniques pour faire baisser la consommation au niveau national.

Si ces différents leviers ne suffisent pas, des coupures d'électricité organisées, localisées et temporaires peuvent être envisagées, en particulier en semaine pendant les périodes de pointe.

Combien de temps ?

Les coupures sont organisées par zone géographique et par tranches de 2 heures consécutives. Au bout de 2 heures, le courant est rétabli pour les usagers particuliers et professionnels concernés. De nouvelles zones peuvent alors être ciblées si la situation le nécessite.

DES INSTALLATIONS PRIORITAIRES PROTÉGÉES DES COUPURES

Certaines installations, qui figurent sur la liste des usagers prioritaires établie et mise à jour par le préfet de chaque département, ne sont pas concernées par ces coupures, en particulier les hôpitaux, les services d'urgence ou les sites industriels présentant un intérêt particulier pour la défense nationale.

Les personnes soignées ou hospitalisées à domicile Les Agences Régionales de Santé (ARS) identifient les patients à haut risque vital soignés à domicile et partagent la liste établie avec les gestionnaires de réseaux d'électricité afin que ces derniers prennent contact avec chacune des personnes concernées et qu'elles disposent d'une solution pour anticiper les coupures.

écowatt, la météo de l'électricité

Une baisse de la consommation d'électricité par tous les Français pourrait permettre de réduire voire d'éviter le recours aux coupures d'électricité organisées.

Consultez le site écowatt : monecowatt.fr

Téléchargez l'application ECOWATT en scannant le QRCODE, pour savoir à quel moment réduire sa consommation et éviter les coupures.

ADEME
ENEDIS
Rte

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES

LEPICARD Willow – Née le 05/01/2022
MODARD Ambre – Née le 13/01/2022
PIERRE Agathe – Née le 16/02/2022
GUYOT Romie – Née le 10/03/2022
GOUEL Kacie – Née le 13/03/2022
RATS Jade – Née le 31/05/2022
GUIARD Asma – Née le 03/07/2022
OUVRIL Emmy – Née le 16/11/2022
TABOURET Emma – Née le 22/11/2022

LENORMAND TABU Lucas – Né le 14/12/2021
SABLON Théo – Né le 10/03/2022
BREDA Basile – Né le 08/08/2022
GROSSO LE COURTOIS Paul – Né le 21/09/2022
LEPORTIER Éliott – Né le 26/09/2022
LEMETTEIL Milo – Né le 15/10/2022
NEVEU Côme – Né le 17/10/2022
FOUCHE Timothée – Né le 28/10/2022
PALLUEL Martin – Né le 12/11/2022
FRUMERY ANDRÉ Tiago – Né le 18/11/2022

MARIAGES

PACARY David et LEBLOND Nathalie– Le 14/05/2022
LEMETTEIL Vincent et CRAQUELIN Lucy – Le 21/05/2022
GILBERT Roger et TROUDE Sylvie – Le 05/06/2022
DROUET Antoine et LEVASSEUR Emeline – Le 05/06/2022
DIAMPASI Manassé et GODARD Hélène – Le 11/06/2022
LEGASTELOIS Frédéric et LERICHE Lucie – Le 02/07/2022
SCELLIER Sébastien et MEZIANI Olivia – Le 09/07/2022
GOY François-Xavier et BRUNEAU Valérie – Le 09/07/2022
ECREPONT Maxime et CARON Betty – Le 13/08/2022
DELAUNAY Damien et TROUDE Sandra – Le 13/08/2022
MAUGER Stéphane et MOULIN Danièle – Le 20/08/2022
FOUCHE Marc et LAMOUROUX Marine – Le 27/08/2022
BOST Nathan et MAUGER Léa – Le 10/09/2022
GRÉE Antoine et BAUMEL Marine – Le 30/09/2022

DÉCÈS

HELOUIS Philippe – Décédé le 10/02/2022
SIOUR Odette – Décédée le 23/02/2022
CONTREMOULIN Nadine – Décédée le 22/04/2022
AUBRUCHET Thérèse – Décédée le 03/06/2022
HEUGEBAERT Josiane – Décédée le 11/10/2022
AGEZ Chantal – Décédée le 21/11/2022

CALENDRIER DES FÊTES 2023

Attention, les dates des manifestations programmées sont susceptibles d'être modifiées, suivre l'actualité en temps réel sur: rouxmesnil-bouteilles.fr ou sur l'application PANNEAUPOCKET

JANVIER

Jeudi 12 : Salle des Saulniers -
Récompenses des Maisons décorées de Noël
Samedi 14 : Salle des Saulniers - Galette du Tennis
Mercredi 18 : Salle des Saulniers - Galette de la Gymnastique Volontaire
Dimanche 22 : Salle C. Ansquer - Galette des Rois des Aînés
Samedi 28 : Sall'Inn - Soirée de l'Amicale de Pétanque

FEVRIER

Jeudi 2 : Salle des Saulniers - Accueil des nouveaux habitants
Samedi 4 : Salle C. Ansquer - Bal Guinguette - SYDEMPAD
Samedi 11 : Commémoration au Mémorial Libérator B24

MARS

Samedi 4 : Salle C. Ansquer - Rencontre intergroupes - Hémisphère
Samedi 18 : Salle C. Ansquer - Soirée dansante - Tennis

AVRIL

Dimanche 2 : Salle C. Ansquer - Brocante - APE
Dimanche 30 : Souvenir des déportés Place LEPRONT

MAI

Lundi 8 : Commémoration au monument aux morts
Du mardi 9 au 15 : Salle C. Ansquer - Spectacle DSN
Dimanche 14 : Terrain de Foot - Brocante - Basket
Dimanche 14 : Sall'Inn - Puces couturières - Dés Fils Rouxmesnil
Du jeudi 18 au dimanche 21 : Salle C. Ansquer - Exposition Photo Club

JUIN

Mardi 6 : Salle C. Ansquer - Chorale de la Salicorne
Samedi 10 : Salle C. Ansquer - Soirée du BCR
Dimanche 11 : Terrain de foot - Brocante - Tennis
Samedi 17 : Salle C. Ansquer - Soirée estivale
Samedi 24: Salle C. Ansquer - Spectacle de danse - Kid's Dance
Mercredi 28: Sall'Inn - Boom - APE
Dimanche 25 : Terrain de foot - Brocante - Globe Traileurs 76

JUILLET

Vendredi 14 : Salle des Saulniers - Festivités du 14 Juillet
Les Lundis et Mercredis : Les Après-midis de Juillet

SEPTEMBRE/OCTOBRE

Samedi 30 sept et dimanche 1er :
Salle C. Ansquer - Concert/Brocante - Cuivres'N Caux
Jeudi 5 : Salle des Saulniers - Récompenses des Maisons fleuries
Du 6 au 15 : Salle C. Ansquer - Exposition Littorail 76
Dimanche 8 : Salle des Saulniers - Marche Solidaire - Octobre Rose
Samedi 21: Sall'Inn - Soirée - APE
Dimanche 29 : Salle C. Ansquer - Repas des Aînés

NOVEMBRE

Samedi 4 : Salle C. Ansquer - Soirée - Gymnastique Volontaire
Jeudi 16 : Sall'Inn - Récompenses des Jeunes Sportifs
Samedi 11 : Commémoration au monument aux morts
Du samedi 11 au dimanche 19 : Salle C. Ansquer - Expo Photos
Dimanche 26 : Salle Ansquer - Marché de Noël - Dés Fils Rouxmesnil

DECEMBRE

Mardi 5 : Souvenir des victimes de la guerre d'Algérie
Mardi 12 et Mercredi 13 : Salle des Saulniers - Colis de Noël des Aînés
Jeudi 14 : Salle C. Ansquer - Spectacle de Noël

PAGE PRATIQUE

Mairie : accueil@mairie-rb.fr
Tél. : 02.35.84.30.55
Vidéo de la commune : https://youtu.be/ECznLb6x41o

LES HORAIRES DE LA MAIRIE :

Lundi : de 10h à 12h et de 14h à 16h
Mardi : de 10h à 12h et de 16h à 18h
Mercredi : de 10h à 12h
Jeudi : de 10h à 12h30
Vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 16h à 16h

LES HORAIRES DE TONTE :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
Le samedi : de 9h à 12h et de 14h30 à 19h
Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

COLLECTE DES DÉCHETS (06.13.98.41.63) :

Ordures ménagères (poubelle à couvercle noir) : le jeudi de toutes les semaines
Déchets recyclables (poubelle à couvercle jaune) : le mardi en semaine paire

(Document papier sur demande en mairie)

LES ASSOCIATIONS COMMUNALES :

BASKET CLUB (BCR)
Président : LAMARCHE Bertrand
Tél. : 06.05.38.37.33

ASSOCIATION DE TENNIS (ATRB)
Président : AMICHAUD Jean-Paul
Tél. : 06.74.11.09.80 ou 09.62.07.50.66

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE
Présidente : PETITEVILLE Christine
Tél. : 02.35.84.15.11

TIR CLUB
Président : FLISAR Philippe
Tél.: 02.35.06.04.74

FOOTBALL AMÉRICAIN « LES PIRATES »
Président : DUMONT Thierry
Tél.: 06.35.36.49.39

GLOBE TRAILEURS 76
Président : VERRIER Jordan
Tél.: 06.77.36.60.43

KID'S DANCE
Présidente : CAILLY Cindy
Tél.: 06.59.52.70.80

AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS
Présidente : REINE Jeanine
Tél. : 06.31.36.52.75

GROUPE FOLKLORIQUE HÉMISPHÉRE
Présidente : COSTENTIN Brigitte
Tél.: 06.49.30.59.65

ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS DE LA RÉGION DIEPPOISE
Président : DEVAUX Christian
Tél.: 02.35.84.18.49

PHOTO CLUB (PCRB)
Président : BAUDER Gilbert
Tél. : 06.11.03.16.79

CUIVRES'N CAUX
Président : PAVIE Victor
Tél.: 06.87.09.99.33

DÉS-FILS ROUXMESNIL
Présidente : NOEL Sylvie
Tél. : 07.89.80.09.69

AMICALE DE PÉTANQUE ROUXMESNILAISE
Président : HERMENT Noël
Tél. : 06.16.35.11.92

DESSINE-MOI UN SON
Président : PLESSIER Xavier
Tél. : 06.83.35.08.91

LES ÉCOLES :

Groupe Scolaire du Vallon Les Farfadets/ La Salicorne
Directrice : HAMON Florence
Tél: 02.35.84.35.17

A.P.E (Association des Parents d'Élèves)
Présidente : Gaëlle LÉCUYER
Tél: 06.72.33.84.17

DIVERS :

Assistante Sociale :
Centre Médico Social Département de la Seine-Maritime (CMS)
Tél. : 02.35.84.11.88
4, Allée des Ormes – 76200 DIEPPE

Paroisse de Dieppe Ouest :
02.35.84.21.65

Panneau Pocket
ROUXMESNIL BOUTEILLES
Les alertes et informations de votre mairie sont sur PanneauPocket

ANIMATION DU BICENTENAIRE ET PHOTOS D'ARCHIVES

▲ Rouxmesnil en 1952

▼ Rouxmesnil aujoud'hui

Scannez-moi

Retrouvez quotidiennement l'actualité communale sur le site internet : rouxmesnil-bouteilles.fr

IC4 Communication - Dieppe - 02 32 14 07 54